

2ème édition du Salon international de la santé: Une véritable réflexion!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 14 NOVEMBRE 2023

1463

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



L'Alliance des États du Sahel

Une réponse régionale contre le terrorisme



Le sport
Un vecteur d'amitié



EDM :
Le vol organisé qui met la population en détresse



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

13 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



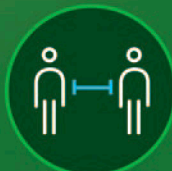
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

23

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.24



/ Une /

L'Alliance des États du Sahel :
Une réponse régionale contre le terrorisme

P.4

/ Breves /

EDM : Le vol organisé qui met la population en détresse **P.11**
 Avancée triomphante des FAMA : Briser les embuscades terroristes et restaurer la souveraineté nationale dans la région de Kidal **P.11**
 Avancée sur Kidal : Les FAMA détruisent un véhicule blindé de la Minusma bourré d'explosifs **P.12**
 Avec 336 cas confirmés au Mali : La dengue devient un problème de santé publique ! **P.12**
 Kidal : Les combats pour la reconquête de la ville continuent **P.13**
 Conquête de Kidal : Le début de l'offensive **P.14**

/ Actualité /

2ème édition du Salon international de la santé : Une véritable réflexion ! **P.16**
 Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser: "ceux qui ont les armes, ce sont eux les rebelles..." **P.17**
 TELECOMS et TICS : L'AMRTP appelle à la baisse des coûts et tarifs **P.19**
 Lutte contre le blanchissement de capitaux : L'APBEF et le CNPM en TANDEM **P.21**

/ Politique /

Pour le Parti CODEM : « L'occupation de toutes les ex-emprises de la MINUSMA ne saurait être la fin du conflit » **P.24**
 Rapport 2022 du bureau du BVG : L'envol de la corruption au Mali **P.25**

/ Culture & Société /

Contrôle des pièces dans la circulation à Bamako :
Quand des policiers sont la cause du désordre ! **P.27**

/ International /

Économie : La Chine va contrôler 71 % de la production de lithium en Afrique d'ici 2027 **P.28**
 Union européenne : **P.29**
 Bientôt possible de faire une demande de visa pour l'espace Schengen en ligne

/ Sport /

Le sport :
Un vecteur d'amitié **P.30**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



L'Alliance des États du Sahel

Une réponse régionale contre le terrorisme

En septembre dernier, sous la direction du Colonel Assimi Goïta, la Charte du Liptako-Gourma a donné naissance à l'Alliance des États du Sahel (AES). Face à l'augmentation des attaques terroristes, les chefs d'État du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont décidé de prendre des mesures concrètes en créant cette alliance. Cet article examinera les principaux objectifs de l'AES, tels que le partage de renseignements militaires et l'utilisation accrue des technologies aériennes,

ainsi que les implications politiques et régionales de cette initiative.

L'Alliance des États du Sahel, composée du Mali, du Burkina Faso et du Niger, vise à coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme dans la région. Face à une menace terroriste croissante, les chefs d'État de ces pays ont décidé de collaborer et de mettre en place une solide architecture de défense. L'échange de renseignements militaires et l'utilisation de drones dans l'espace aérien commun

de l'AES sont désormais une réalité concrète. De plus, des manœuvres militaires conjointes sont régulièrement organisées, ce qui permet de neutraliser de nombreux terroristes. Il convient de souligner que l'Alliance fonctionne grâce à ses propres ressources financières, démontrant ainsi son engagement et sa volonté de faire face à cette menace sécuritaire.

L'Alliance des États du Sahel ne se contente pas d'être une simple coquille vide. Elle ambitionne d'aller



au-delà des aspirations des pères de l'indépendance en mettant en place des actions concrètes pour garantir la sécurité et la stabilité régionales. Cette initiative régionale est également soutenue par certains pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cependant, la CEDEAO elle-même a fait preuve de certaines divergences internes, remettant en question sa crédibilité face à cette nouvelle donne géopolitique.

Il est important de noter que la France maintient son engagement dans la région du Sahel, cherchant à contrer toute tentative de fédéralisme en Afrique de l'Ouest depuis 1958. Cela souligne l'importance stratégique de la région pour la France et son soutien continu aux pays du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme.

L'Alliance des États du Sahel, créée sous la direction du Colonel Assimi Goïta, est une réponse régionale

forte contre le terrorisme. Les pays membres, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ont pris des mesures concrètes pour coordonner leurs efforts et renforcer leur sécurité collective. Le partage de renseignements militaires, l'utilisation de drones et les manœuvres militaires conjointes démontrent l'engagement de l'AES dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, des défis politiques et régionaux subsistent, notamment en ce qui concerne la crédibilité de la CEDEAO et l'influence de la France dans la région. Malgré cela, l'Alliance des États du Sahel représente un pas important vers une coopération régionale accrue pour garantir la paix et la stabilité dans la région du Sahel. La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont joué un rôle important dans l'histoire de la FrancAfrique. Sous les présidences de Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et de Léopold Sédar Senghor au Sénégal, ces deux pays ont été considérés comme les piliers de la FrancAfrique,

un terme utilisé pour décrire les

relations étroites entre la France et ses anciennes colonies en Afrique.

Houphouët-Boigny et Senghor ont collaboré étroitement pour influencer la politique en Afrique de l'Ouest, en particulier dans l'ancienne Afrique-Occidentale française (AOF). Ils ont été perçus comme les principaux acteurs de la balkanisation de l'AOF, c'est-à-dire de la division de cette région en différents pays indépendants.

Sous la pression de Houphouët-Boigny et Senghor, deux pays qui étaient initialement membres potentiels de la Fédération du Mali, à savoir la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso) et le Dahomey (aujourd'hui Bénin), ont finalement décidé de ne pas rejoindre cette fédération. Houphouët-Boigny était opposé à la fédération car il souhaitait que la Côte d'Ivoire conserve son leadership régional, tandis que la France n'appréciait pas cette union.



Cependant, la Haute-Volta, le Dahomey et la Côte d'Ivoire ont ensuite formé le Conseil de l'Entente, une organisation de coopération régionale. Malgré cet incident, le projet de fédération a continué à avancer.

La Fédération du Mali, qui a obtenu son indépendance le 20 juin 1960, s'est dissociée deux mois plus tard. Les Soudanais (Maliens) souhaitent

moins de liens avec la France et une orientation socialiste, tandis que les Sénégalais étaient favorables à des relations plus étroites avec la France.

L'Association des États du Sahel (AES) est considérée comme une organisation qui pourrait devenir puissante sur les plans militaire, économique, monétaire et culturel. Certains États pourraient souhaiter y adhérer, mais

il sera important d'être vigilant et rigoureux afin de ne pas laisser entrer des éléments qui pourraient être influencés par les intérêts de la France. Pour l'instant, l'adhésion du Togo ne pose pas de problème, car il entretient des relations ouvertes avec le Niger, y compris au niveau des frontières, des ports et de l'espace aérien.

■ Karamoko B Keita

Kassoum Thera est avec Oumar Baba Traore.



Nuit de l'Asjm à Mopti: Une attestation de reconnaissance remise par l'Ajsm au gouverneur de la région de Mopti représenté par le conseiller aux affaires administratives et juridiques Abdoulaye Daga Thera



Forces Armées Maliennes



Ce soir, lundi 13 novembre 2023, les dernières poches de résistances des groupes armés terroristes tombent les unes après les autres. Les #FAMA continuent de débusquer les terroristes aux abords de la ville de #Kidal.

Les #FAMA appellent les populations à ne pas céder à la panique et exhortent les habitants à arrêter les actes de pillage et de vandalisme dans la ville de #Kidal.

Forces Armées Maliennes

Ce soir, lundi 13 novembre 2023, les dernières poches de résistances des groupes armés terroristes tombent les unes après les autres. Les #FAMA continuent de débusquer les terroristes aux abords de la ville de #Kidal.

Les #FAMA appellent les populations à ne pas céder à la panique et exhortent les habitants à arrêter les actes de pillage et de vandalisme dans la ville de #Kidal.

FLASH INFO

Ce soir, lundi 13 novembre 2023, les dernières poches de résistances des groupes armés terroristes tombent les unes après les autres. Les FAMa continuent de débusquer les terroristes aux abords de la ville de Kidal.

Les FAMa appellent les populations à ne pas céder à la panique et exhortent les habitants à arrêter les actes de pillage et de vandalisme dans la ville de Kidal.

Toutes les dispositions sont prises par les FAMa pour éviter le pillage et le saccage de la ville par les groupes armés terroristes.

Unis, nous vaincrons !

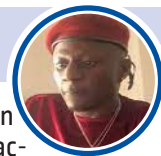
13 Novembre 2023

Chodi Ag



13h45.
La ville de Kidal en visuel des Forces Armées Maliennes, le convoi a fait une progression significative et stratégique.
À suivre pour plus de détails.

Général chico 223 info



#CÔTE_D_IVOIRE : l'artiste malien Youssouf TAPO et 7 personnes qui l'accompagnent sont détenus par les services de renseignements ivoiriens.

Si l'information est confirmée par son manager, difficile de savoir ce que l'on reproche à l'artiste très engagé en ce stade de l'enquête.

#Redackati24



■ Kita Kuru Médias



13 NOVEMBRE 2022 - 13 NOVEMBRE 2023 : BINA DJAN QUI A RÉELLEMENT EXISTÉ EST DÉCÉDÉ !

Il tire finalement sa révérence sur le chemin de DIEU et du Prophète Mohamed (PSL).

Natif de markala, il a été perçu des fois à Markala, la foule l'accompagnant à la gendarmerie quelques rares fois où il a été appréhendé.

Mais DIEU aime Bina Djan. Il avait très longtemps abandonné le vol et servait même d'indicateur pour la gendarmerie et la police à markala et à Segou pour dénicher les bandits et les malfrats.

L'âge ayant raison de lui, Il s'était retiré dans son village natal à 07 kilomètres de markala. Reconvertit en islam, il était jusqu'à son rappel à DIEU hier le muezzin de la mosquée de son village.

Oui, DIEU aime Bina Djan. Dors en paix Bina !
KK-MÉDIAS



■ UNICEF Mali



Les joueuses juniors maliennes, championnes d'Afrique, ont marqué l'a #JournéeMondialede l'Enfance avec les enfants déficients auditifs de l'école Djiguiya.

La vague bleue #PourChaqueEnfant a envahi l'école avec la présence de l'UNICEF, de la Cité des Enfants et de l'Académie d'Enseignement.

#PourChaqueEnfant, tous ses droits !

Merci Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille Ministère de la Jeunesse et des Sports Embassy of Sweden in Bamako / Ambassade de Suède à Bamako UNICEF Nederland Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) Ambassade d'Allemagne au Mali pour l'appui !

© UNICEF MALI/2023/S.Keita



■ Malick Konate



Réponse d'une cliente de l'EDM concernant l'amélioration de la fourniture d'électricité : « Djo, il y a eu amélioration jusqu'à je stresse. Ils ont coupé pendant 2h30mn seulement en 24h chez nous ».

#Bèki_Takè

■ Forces Armées Maliennes



Ce soir, lundi 13 novembre 2023, les dernières poches de résistances des groupes armés terroristes tombent les unes après les autres. Les #FAMA continuent de débusquer les terroristes aux abords de la ville de #Kidal.

Les #FAMA appellent les populations à ne pas céder à la panique et exhortent les habitants à arrêter les actes de pillage et de vandalisme dans la ville de #Kidal.

FLASH INFO



Ce soir, lundi 13 novembre 2023, les dernières poches de résistances des groupes armés terroristes tombent les unes après les autres. Les FAMA continuent de débusquer les terroristes aux abords de la ville de Kidal.

Les FAMA appellent les populations à ne pas céder à la panique et exhortent les habitants à arrêter les actes de pillage et de vandalisme dans la ville de Kidal.

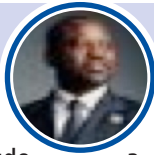
Toutes les dispositions sont prises par les FAMA pour éviter le pillage et le saccage de la ville par les groupes armés terroristes.

Unis, nous vaincrons !



13 Novembre 2023

■ Guillaume K. Soro



@SOROKGUILLAUME

J'AI MIS FIN À MON EXIL. Ma gratitude à ce vaillant peuple du Niger qui m'accueille. Mes remerciements au Président de la Transition nigérienne le général Tchiani, au général Mody, au général Toumba et à toutes les autorités du Niger pour la fraternité, la considération et l'amitié manifestées à mon égard. Heureux de retrouver ma terre ancestrale d'Afrique. Guillaume Kigbafori SORO. Ancien Premier ministre, Ancien Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

■ Aziz Maïga ne ment pas



@AzizMaïgaNMP

Mali KIDAL: D'après mes informations, l'armée a adopté la méthode "lentement mais sûrement". 1- Le terrain est serré mais tout de même le convoi rassure. 2- Depuis une semaine plusieurs familles de #KIDAL ont quitté pour la frontière algérienne. Les prochaines heures, je reviens.

■ Macky Sall



@Macky_Sall

J'ai eu un entretien téléphonique ce 12 novembre 2023 avec le Pdt Vladimir Poutine. Nous avons

échangé sur des sujets d'intérêt commun touchant à la coopération bilatérale entre nos deux pays, au suivi du 2e Sommet Russie-Afrique et à l'actualité internationale.



EDM:**Le vol organisé qui met la population en détresse**

Au Mali, on fait comme si nous sommes surpris par ce qui se passe à EDM. Faisons un saut dans le passé pour comprendre ce qui est arrivé aux entreprises maliennes en cherchant à savoir comment toutes nos entreprises étatiques ont fermé : HUICOMA, UMPP, les chemins de fer, les entreprises de bus urbain bamabus et Tababus, Somieux, ITEM, COMATEX et toutes les autres. On se rendrait facilement compte de leurs fermetures.

Certaines entreprises ont failli disparaître. Les entrepreneurs maliens en savent quelque chose car c'est leur plus grande préoccupation. Le vol est devenu légal à tel point que même les employés cherchent quoi voler. Est-ce une coïncidence ou est-ce fait exprès ?

Depuis la dénonciation des malversations au sein d'EDM, les clients de la société en voient de toutes les couleurs. Certains reçoivent moins de 2 heures d'électricité en 24 heures.

Le chef du syndicat d'EDM, contrairement à ce qui est attendu d'un bon syndicaliste, au lieu de défendre sa ministre de tutelle dans sa vaste campagne de nettoyage des écuries, s'insurge et conteste ses déclarations sur les détournements de carburant. Il va jusqu'à la mettre au défi de prouver ce qu'elle avance et de subir les conséquences en cas d'échec.

En effet, il est difficile d'être le chef d'un syndicat dans une entreprise où tout sent la corruption et prétendre

ignorer ce qui s'y passe. Pour se défendre, le leader syndical déclare que le carburant hors-taxe était escorté par les douanes jusqu'à son lieu de déchargement. Un argument tiré par les cheveux quand on sait que l'intégrité n'est pas monnaie courante chez les douaniers.

Des mois avant l'arrivée de la ministre de l'énergie, un journal local avait fait de graves révélations sur le vol de carburant à EDM et sa livraison à une station-service spécifique. Aucune réaction de la part d'EDM à l'époque, ce qui a grandement irrité les gens.

D'autre part, on entend un autre son de cloche du côté des conducteurs de camions-citernes d'hydrocarbures qui déclarent être impatients d'être entendus par le procureur, car ils estiment avoir été lésés et laissés pour compte dans cette affaire frauduleuse rocambolesque très lucrative des hydrocarbures d'EDM, où tout le monde semble être impliqué. De grandes révélations sont à prévoir.

De leur côté, les livreurs de gazole d'EDM se sont réunis pour décider de boycotter la société à l'avenir.

Affaire à suivre.
Harber Touré

Avancée triomphante des FAMA : Briser les embuscades terroristes et restaurer la souveraineté nationale dans la région de Kidal

Dans sa mission de restauration de la souveraineté de l'État sur l'ensemble du Territoire national, les FAMA ont poursuivi leur mouvement stratégique dans la Région de Kidal. Dans leur progression vers la ville de Kidal, ils ont déjoué les séries d'embuscades de la coalition des Groupes Armés Terroristes (GAT) dans les zones accidentées de la région.

Les FAMA ont brisé et réduit avec une remarquable précision et sans difficultés majeures la résistance des GAT pendant une série d'escarmouches de petites intensités. Au cours de leur avancée sur Kidal, la vigilance des FAMA a permis de détruire, ce jour du 13 novembre 2023, un véhicule blindé de la Minusma, bourré d'explosifs, détenu par les terroristes.

Les FAMA rassurent les populations qu'elles progressent avec professionnalisme vers Kidal et disposent, à cet effet, de ressources nécessaires y compris la réserve d'emploi des forces pour l'atteinte des objectifs et minimiser les dommages collatéraux.

Unis, nous vaincrons.
Source: FAMA



Les FAMA ont brisé et réduit avec une remarquable précision et sans difficultés majeures la résistance des GAT pendant une série d'escarmouches de petites intensités. Au cours de leur avancée sur Kidal, la vigilance des FAMA a permis de détruire, ce jour du 13 novembre 2023, un véhicule blindé de la Minusma, bourré d'explosifs, détenu par les terroristes.

Les FAMA rassurent les populations qu'elles progressent avec professionnalisme vers Kidal et disposent, à cet effet, de ressources nécessaires y compris la réserve d'emploi des forces pour l'atteinte des objectifs et minimiser les dommages collatéraux.

Unis, nous vaincrons.

Source : FAMA

Avancée sur Kidal : Les FAMA détruisent un véhicule blindé de la Minusma bourré d'explosifs

Dans sa mission de restauration de la souveraineté de l'état sur l'ensemble du territoire national, les FAMA ont poursuivi leur mouvement stratégique dans la région de Kidal.



Dans leur progression vers la ville de Kidal, ils ont déjoué les séries d'embuscades de la coalition des Groupes Armés Terroristes (GAT) dans les zones accidentées de la région.

Avec 336 cas confirmés au Mali : La dengue devient un problème de santé publique !

336 Cas confirmés, tels sont les récents chiffres annoncés par les autorités sanitaires sur la maladie de Dengue au Mali, la semaine écoulée. En effet, le 1er cas de la maladie a été enregistré le 9 septembre dernier. L'alerte est donc lancée pour se protéger, car ce mal devient un problème de santé publique.



La Dengue, aussi appelée "grippe tropicale", est une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques du genre Aedes (aegypti et albopictus) lors d'un repas sanguin. Elle est due à un arbovirus (virus transmis par les arthropodes), appartenant à la famille des Flaviviridae, du genre flavivirus, comme le virus West Nile et de la fièvre jaune. Les souches du virus de

la dengue se répartissent en quatre sérotypes distincts : DENV-1, DENV-2, DENV-3 et DENV-4. Ainsi, l'infection de la dengue sévit majoritairement en zone tropicale et inter tropicale. Et l'OMS estime à 50 millions le nombre de cas annuels, dont 500 000 cas de dengue hémorragique qui sont mortels dans plus de 2,5% des cas.

Comment se manifeste-t-elle ?

La Dengue "classique" se manifeste brutalement après 2 à 7 jours d'incubation par l'apparition de forte fièvre souvent accompagnée de céphalées, nausées, vomissements, douleurs articulaires et musculaires éruption cutanée ressemblant à celle de la rougeole douleur rétro-orbitaire et gonflement des ganglions. Au bout de 3 à 4 jours, une brève rémission est observée, puis les symptômes s'intensifient, des hémorragies peuvent survenir, avant de régresser rapidement au bout d'une semaine.

Nombre de cas très alarmant au Mali

La semaine dernière, selon les autorités de Santé, le Mali a enregistré 336 cas avec 2 décès et plus de 2.400 cas suspects. Des chiffres qui prouvent que cette pathologie devient un véritable problème de santé publique. En plus de Bamako, certaines régions sont-ils touchées par la maladie Dengue, que sont Sikasso, Ségou, Koulikoro et Mopti. Toujours de source officielle, la maladie n'a jusqu'à présent pas de traitement spécifique, ce qui fera que chaque cas est pris pour un cas particulier. Elles (Autorités sanitaires) ont, par la suite, invité la population à assainir son environnement pour vite éradiquer cette maladie.

Par ailleurs, en outre du Mali, la Dengue fait des ravages dans la sous-région, à savoir le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Par Mariam Sissoko
Le Sursaut

Kidal

Les combats pour la reconquête de la ville continuent

Les affrontements entre les forces armées maliennes et les groupes armés ont repris en fin de semaine. Alors que l'armée affirme enregistrer des avancées significatives, les groupes armés du CSP disent garder leurs positions.

C'était la guerre des communiqués ce week-end entre les forces armées maliennes et les groupes armés du cadre stratégique permanent CSP. Samedi tôt le matin, plusieurs sources ont rapporté d'intenses combats entre les forces armées maliennes et les groupes

armés du CSP. Alors que des rumeurs d'une prise de la ville par les FAMA circulaient sur les réseaux sociaux, les forces armées maliennes ont affirmé, dans un post sur leur page Facebook, que «la progression des FAMA sur la localité de Kidal a repris et sera menée à bien». Le document indique que la conjugaison des forces terrestres et aériennes des FAMA a complètement dispersé les positions des groupes armés terroristes.

L'armée souligne aussi que les rescapés se sont réfugiés dans les collines environnantes. Les FAMA ajoute que la ligne défensive dressée par les groupes armés terroristes près de Kidal a été brisée. Pour le moment les autorités militaires n'ont pas donné de bilan.

Au même moment des responsables du CSP affirmaient que la coalition occupait ses positions. Le lendemain dimanche un des porte-paroles du mouvement déclarait qu'il n'y a pratiquement pas eu de combats entre les forces armées maliennes et les groupes armés.

Ce lundi matin des sources locales ont rapporté des frappes de l'armée malienne.

Risque d'enlèvement

Des experts en sécurité estiment que le départ précipité de la MINUSMA en fin octobre est en partie à la base de ce regain de tension qui pouvait être évité. L'armée rassure la population de Kidal que chaque étape de cette opération est soigneusement planifiée. Elle l'invite au calme.

Pour des observateurs, il faut craindre un enlèvement de la situation au regard des soutiens apportés aux deux camps. Dr Ngolo Diarra, expert en droit international, estime que les autorités maliennes sont quand même dans leur droit de recouvrer l'intégrité du territoire.

Studio Tamani



Conquête de Kidal: Le début de l'offensive

Après plusieurs frappes menées par les forces armées maliennes (FAMa) sur le camp de la ville de Kidal occupé par des terroristes après le départ accéléré de la Minusma, l'armée a annoncé ce jeudi avoir entrepris des mouvements stratégiques dans ladite localité en vue de « sécuriser et d'éradiquer toutes les menaces terroristes ».

Décidées à exercer leur mission régaliennne sur l'ensemble du territoire national, les forces armées maliennes sont déterminées à poursuivre leur progression dans la région de Kidal.

« Nous allons recouvrer notre honneur et notre dignité. Toutes les bases occupées par les forces internationales, nous allons les occuper », a déclaré le Premier ministre à plusieurs reprises, affichant la détermination de la transition à mettre fin au statut particulier de Kidal, la ville rebelle.

Dans un communiqué signé ce jeudi 9 novembre, la hiérarchie militaire a indiqué avoir entrepris des mouvements stratégiques dans le but de sécuriser et d'éradiquer toutes menaces terroristes dans la région de Kidal.

L'on estime que c'est le début des opérations militaires pour la reconquête entière de cette partie de notre territoire contrôlée depuis 2012 par les séparatistes et leurs alliés terroristes. Cela, pour réaliser un vœu ardent de plusieurs années de lutte et de plaidoyers en vue de la fin de ce statut de la ville de Kidal.

Un espace de non-droit appelé par l'ancien Président du Niger, Mahamadou Issoufou, une ville sanctuaire

« pour les terroristes ». Et compte tenu de sa position géographique, l'ancien Président du Niger demandait à l'époque à Ibrahim Boubacar KEITA, alors Président du Mali, d'œuvrer pour qu'impérativement l'Etat malien y reprenne ses droits.

Auparavant, le vecteur aérien, depuis le vendredi 3 novembre, avait multiplié les frappes aériennes contre des positions des terroristes ayant pris siège au camp de la MINUSMA abandonné à ces forces du mal.

Une décision décriée par les autorités politiques et militaires du pays estimant que c'est une violation des principes des Nations unies. Ces principes, sans équivoque, affirment que les emprises et camps de la MINUSMA ne peuvent être rétrocédés qu'aux autorités maliennes.

Dans son communiqué d'hier, la hiérarchie militaire a tenu à préciser que ces interventions s'effectuaient dans le strict respect des droits de l'Homme.

A cet effet, pour mener à bien cette opération, les FAMa ont demandé à la population de ne céder ni à la panique ni à la propagande des terroristes. Les Forces armées maliennes ont aussi invité la population à suivre leurs instructions, car leur détermination est sans équivoque.

« La mission principale des FAMa est de restaurer la paix et la stabilité au Mali, afin que nos concitoyens qui n'aspirent qu'à la paix puissent y vivre en toute sécurité », peut-on lire dans le document.

Enfin, les FAMa ont rassuré qu'elles tiendraient régulièrement informés la population malienne des développements et des progrès réalisés dans cette opération de sécurisation et de lutte contre les groupes armés terroristes.

PAR AMINA SISSOKO
Info Matin





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

2ème édition du Salon international de la santé : Une véritable réflexion !



Les travaux de la cérémonie d'ouverture de la 2ème édition du Salon international de la santé «Keneya Expo Bamako» étaient placés sous la présidence du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, au Parc des expositions de Bamako. Cette importante rencontre a enregistré la présence du ministre de la Santé et du Développement social, Mme Assa Badiallo Touré, et du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, de la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique de l'Algérie, pays invité d'honneur, Mme Difa Khoudir, et des opérateurs économiques algériens.

Le thème de cette édition est «Industrie et production locale pour une production universelle». Le salon international de la santé réunira tous les ordres de santé : médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, radiothérapeutes, etc. En plus des expositions sur le savoir-faire, des panels sur la problématique du développement de la production de médicaments au niveau local seront organisés.

Dans son discours, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a souligné que le choix judicieux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali s'est porté sur l'Algérie en tant qu'invité d'honneur, en raison de son expertise avérée en matière de production pharmaceu-

tique. Connu pour son engagement, il a déclaré attendre d'une part une collaboration avec l'Algérie pour faciliter le transfert de technologies en vue de promouvoir la production locale, et d'autre part, du Forum, des conclusions et des recommandations pertinentes à concrétiser de toute urgence. «Je rappelle que la COVID-19 a mis en évidence l'insuffisance des moyens de prise en charge médicale en Afrique et la nécessité de renforcer la production locale de médicaments. Je suis fier de la relance de l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques (UMPP) par le Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, pour renforcer l'approvisionnement du marché local en médicaments essentiels et réduire le coût des soins de



santé», a-t-il indiqué.

En outre, Dr Choguel Kokalla Maïga a ensuite remercié la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) et tous les participants venus de 28 pays avant de rappeler que le «Keneya Expo 2023» s'inscrit dans le sillage du Forum mondial sur la

production locale, une initiative de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui a eu lieu du 6 au 8 novembre 2023 à La Haye, aux Pays-Bas.

L'un des moments forts a été la remise de distinctions aux acteurs du secteur de la santé de la Côte

d'Ivoire et de l'Algérie par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Ensuite, le Chef du Gouvernement a reçu de la part du parrain de l'événement, Aliou Badara Wade.

■ Ibrahim Sanogo

Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser: "ceux qui ont les armes, ce sont eux les rebelles..."

Dans un message adressé aux maliens, le chef général des Kel Ansar, l'honorable Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser, appelle à la mobilisation autour des autorités de la transition. Aussi, il appelle les maliens à la paix et à la cohésion sociale.

D'entrée de jeu ? Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser, membre du Conseil national de transition (CNT) a lancé un appel à toutes les communautés du Nord. Il a fait comprendre que l'armée malienne était une armée républicaine qui est là pour tous les Maliens.

Selon lui, les FAMA ont comme mission, la sécurisation des communautés et leurs biens. Le chef traditionnel a insisté à dire que les autorités de la transition étaient nos autorités et qu'on leur devait soutien et obéissance.

Pour lui, quand les autorités dé-

cident de recouvrir le territoire national, il revient à tous les Maliens de les accompagner et les aider par des conseils, par des appels à la paix et par des appels au soutien.

« C'est dans ce rôle aujourd'hui que moi, en tant que chef traditionnel, et conformément à la mission que



la nouvelle Constitution confie aux légitimités traditionnelles, c'est-à-dire la réconciliation et le règlement des conflits entre toutes les communautés, que je lance l'appel à tous les Maliens épris de paix et de justice à accompagner les autorités dans leur mission de sécurisation et de protection des citoyens et de

leurs biens », a appelé Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser.

Il a déclaré que sa position était très claire, c'est-à-dire soutenir les autorités de la transition dans leur mission.

Le chef général de la tribu des Kel

Ansar a rappelé que juste après son intronisation, il s'était rendu au camp des réfugiés de Mbera, en Mauritanie, qui était une base des mouvements armés. Ainsi, dit-il, des sensibilisations ont été faites pour qu'ils reviennent dans le giron de l'État.

"Aujourd'hui, le camp des réfugiés de Mbera est un camp de réfugiés maliens, et à chaque élection, ils participent aux élections. Ce qui n'était pas le cas avant", s'est glorifié Nasser.

Aussi, a-t-il rappelé que lorsqu'il y avait une tension entre des communautés à Goundam, une caravane pour la paix a sillonné toutes les communes de Goundam pour prêcher les messages de la paix.

Ce n'est pas tout, Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser est à la base de l'organisation des assises de la tribu Kel Ansar ; du forum des chefs traditionnels du Mali et de la sous-région dont le thème était "la paix, la sécurité et le développement"...

De même, il s'est beaucoup mobilisé à travers des messages de sensibilisation quand les autorités ont enclenché l'occupation des emprises de la Minusma. Il a clairement indiqué que les emprises de la Minusma étaient des enclos laissés pour l'armée malienne et que ça ne valait pas la peine de déclencher une guerre à cause de ces emprises.

« Qu'est ce qui les empêche de laisser l'armée malienne rentrer dans ces enclos et cohabiter avec eux. Mais refuser cela est une déclaration de guerre. Je ne suis pas d'accord avec eux. Le peuple Touareg n'est pas représenté par les mouvements armés. Chaque communauté est représentée par son chef. Et le peuple du Mali est représenté par l'Assemblée nationale. Comment quelqu'un va dire que les Touareg sont des rebelles, sont des terroristes. Non, il faut appeler le chat par son nom. Ceux qui ont les armes, ce sont eux les rebelles et ceux qui n'ont pas pris les armes sont des citoyens maliens. Il faut les traiter comme des citoyens

maliens. Donc je lance un appel aux autorités de la transition et à l'armée malienne de protéger les populations civiles qui n'ont pas pris les armes contre leur pays. Il faut les traiter comme tels ; ce sont des citoyens maliens qui méritent la protection et l'entraide », a soutenu l'Amenokal des Kel Ansar.

Aussi, a-t-il appelé les communautés à soutenir l'armée et ne pas écouter les messages d'intoxication véhiculés par des personnes malintentionnées.

Nasser a déclaré que celui qui ne

se reproche rien a sa place au Mali. Puis, a-t-il demandé aux autorités de faire toujours des ouvertures pour ceux qui veulent la paix.

Le chef traditionnel a reconnu que les autorités, à travers le Président de la transition, le ministre de la Réconciliation, le président du CNT avaient tendu la main aux belligérants.

« Aujourd'hui, nous avons de la chance car le pays est dirigé par des jeunes comme nous. On peut leur dire ce qu'on pense ; ils ne sont pas des va-t'en guerre. Ce sont des gens

qui veulent la paix et ils veulent recouvrir l'intégrité du pays », a salué Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser.

Soulignons que pour ses actions en faveur de la paix, Abdoul Madjid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser a reçu entre autres : le prix de la paix du professeur Dioncounda TRAORÉ, le prix du Grand baromètre, le prix de la paix des Nations Unies, décoré officier de l'ordre national...

■ PAR MODIBO KONE
Info Matin

TELECOMS et TICS : L'AMRTP appelle à la baisse des coûts et tarifs

Le président de l'autorité malienne de régulation des télécommunications, des tics et postes (AMRTP), Saïdou Pona Sankare a appelé ce mardi 7 novembre à la baisse significative des coûts et tarifs des tics. C'était à la faveur de la journée inaugurale de l'assemblée générale extraordinaire des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'ouest (ARTAO) que notre pays abrite. Cette session extraordinaire est une occasion de valider des textes de l'ARTAO, en vue de les adapter à l'évolution de ce secteur de plus en plus vital à l'économie nationale.

Le ministre de la Communication, de l'information et de l'économie numérique, Alhamdou Ag ILYENE, a procédé au lancement des travaux de trois jours de l'ARTAO à laquelle prennent part des délégués des pays membres de ladite organisation.

Au cours des travaux, les participants devraient se prononcer sur le document de relecture des statuts de l'ARTAO réalisés par des experts, en vue de son adoption. Cette validation, selon les responsables, permettra ainsi à l'ARTAO d'entamer un pas décisif vers des textes plus adaptés et plus modernes, prenant en compte l'évolution du secteur mais aussi, les préoccupations de divers autres parties prenantes comme les usagers.

Parce que les textes fondateurs de l'ARTAO ne sont plus adaptés à la réalité actuelle tournée vers une

économie numérique.

Le président du régulateur malien, non moins le président exercice de l'ARTAO, Saïdou Pona SANKARE, souhaitant la bienvenue à ses hôtes, a rappelé le changement des ambitions des régulateurs intégrant d'autres dimensions pour la prise en compte de toutes les activités socio-économiques de l'évolution technologique.

Selon lui, l'univers des TICs est aujourd'hui le socle premier de l'économie numérique en faveur duquel des réformes des États ont permis de réaliser des avancées sans précédents dans ce secteur. Les objectifs assignés à ces réformes, poursuit le président de l'AMRTP, tendent à optimiser les capacités des autorités de régulation, à renforcer la large démocratisation de l'accès aux services de télécommunication et d'apporter le soutien du

secteur à l'économie nationale.

Figurant parmi l'un des acteurs majeurs de cette révolution, M. SANKARE a souhaité que les efforts des régulateurs soient soutenus pour « renforcer la large démocratisation de l'accès à la téléphonie mobile tant en termes de couverture de nos pays par les réseaux de télécommunication que de baisse drastique des coûts et tarifs ».

Il insiste ainsi que tous les segments de marché et tous les services de communication devraient être concernés par une baisse très importante à la fois des coûts d'accès et des tarifs.

Rappelant les responsabilités des régulateurs et les missions attendus d'eux, M. Saïdou Pona SANKARE a indiqué cependant que leur défi était de s'adapter mais également d'anticiper sur les évolutions auxquelles «

AUTORITÉ MALIENNE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS/TIC ET POSTES (AMRTP)



le secteur est et sera confronté ».

Le ministre de la communication, pour sa part, s'est réjoui de l'évolution de la technologie et des TICs qui atteint sans aucune barrière toutes les couches pour une société numérique. D'où la nécessité, selon lui, de réguler ce secteur, tout en se conformant à cette évolution.

Par ailleurs, en saluant les initia-

tives de l'ARTAO, il a souhaité que l'adoption de ses textes puisse servir à éviter que l'espace numérique ne soit pas débridé.

« J'ose espérer que vos statuts révisés qui seront adoptés par la présente assemblée générale extraordinaire vous donneront les moyens de jouer pleinement votre rôle de régulateur au profit de nos populations », a espéré le ministre Al-

hamdou Ag ILYENE.

Signalons qu'en outre les textes de l'ARTOA, il est prévu au cours de ladite session de faire le point des activités validées lors de la 20e assemblée générale et de faire l'état d'exécution de programme d'activités à mi-parcours.

■ **PARSIKOU BAH**
Info Matin

Lutte contre le blanchissement de capitaux : L'APBEF et le CNPM en TANDEM

L'association des professionnels des banques et établissements financiers (APBEF) en collaboration avec le conseil national du patronat du mali (CNPM) a tenu, ce jeudi 9 novembre, une journée de sensibilisation sur les obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).



La cérémonie d'ouverture de cette journée d'échange a été présidée par la présidente de l'APBEF, Mme SIDIBE Aïssata KONE ; en présence du patron des patrons (Conseil national du patronat du Mali), Mossadek BALLY et la représentante de la

cellule nationale de traitement des informations financières au Mali (CENTIF), Mme COULIBALY Fatoumata HACKO.

Y ont également pris part des banquiers, des opérateurs économiques ainsi que les respon-

sables techniques de la CENTIF pour discuter de l'épineuse question du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT), alors que le pays est engagé en guerre contre les terroristes depuis plus d'une décennie et fait face à la corruption.

Ces deux pratiques néfastes affectent gravement la situation économique du pays.

Contre ces fléaux, il est essentiel pour les opérateurs économiques de s'approprier des obligations de la LBC/FT, d'adopter des bonnes pratiques, de mettre en place des mesures de prévention, de détection, et de signalement des activités suspectes, a indiqué le président Mossadeck BALLY, dans ses mots de bienvenue.

« Ce sujet est d'une haute importance qui touche à la sécurité nationale, à la stabilité financière et à la protection de nos entreprises », a souligné M. BALLY, relevant que les activités de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme dans un pays peuvent avoir des répercussions négatives graves au-delà de ses frontières, voire au niveau mondial.

« Le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont des délits financiers qui ont des effets économiques. Ils peuvent menacer la stabilité du secteur financier d'un pays, ou, de manière plus générale, sa stabilité extérieure », a-t-il déclaré.

Ainsi, selon lui, les mesures de lutte contre le blanchiment des

capitaux et le financement du terrorisme constituent donc non seulement un impératif moral, mais une nécessité économique.

Se fondant sur un rapport de la Banque Africaine de Développement (en 2015), il a relevé l'ampleur de la corruption qui fait perdre 148 milliards de dollars à l'Afrique, sans rentrer dans les détails des pays en développement.

Également, des publications des journalistes d'investigation ont révélé aussi l'ampleur de la fortune privée détenue par des Africains dans des comptes bancaires offshore.

« En 2015, par exemple, une enquête a abouti à la diffusion de données détaillées sur près de 5 000 particuliers de 41 pays africains détenant un total cumulé d'environ 6,5 milliards de dollars d'actifs », a-t-il ajouté.

Pour la présidente de l'APBEF, la conformité en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est un enjeu majeur pour le secteur financier et l'économie dans son ensemble.

Elle a indiqué que celle-ci avait garanti la transparence, renfor-

cé la crédibilité des institutions financières et contribué à la prévention des pratiques illégales qui peuvent nuire à notre stabilité économique.

Après avoir évoqué la signature des textes afférant à cette lutte, elle a affirmé que les organisations, les entreprises et les affaires dans notre pays doivent se conformer aux lois.

A cet effet, il devient judicieux et responsable, a-t-elle souligné, pour les acteurs de s'imprégner et de maîtriser les contours de cette matière. Toute chose, a-t-elle fait savoir, qui permettra de protéger durablement les affaires, les entreprises, les organisations et notre pays contre d'éventuelles sanctions pénales et financières, et pour éviter tout risque de réputation.

« L'APBEF est déterminé à collaborer étroitement avec vous, le patronat, pour faciliter la mise en place des procédures de conformité efficaces au sein de vos entreprises », a déclaré Mme SIDIBE Aïssata KONE.

■ PARSIKOUBAH
Info Matin

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Pour le Parti CODEM :

« L'occupation de toutes les ex-emprises de la MINUSMA ne saurait être la fin du conflit »

Sur la situation socio-politique, économique et sécuritaire actuelle du pays, le comité exécutif du Parti CODEM a émis une déclaration le 8 novembre dernier. Dans cette déclaration, il prône de donner une chance aux négociations en lieu et place des affrontements armés entre les Forces Armées Maliennes (FAMa) et le Cadre Stratégique permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD). Car pour lui : « l'occupation de toutes les ex-emprises de la MINUSMA ne saurait être la fin du conflit ».



Contrairement aux autres formations politiques de la place, la Convergence pour le Développement du Mali (CODEM) n'est pas restée silencieuse sur les crises récentes au Mali. Que ce soit sécuritaire ou énergétique. Pour cela, elle a donné son point de vue sur la question à travers une déclaration signée par son président Housseini Amion Guindo.

Selon le Parti de la quenouille, en cette fin d'année de 2023, le

Mali connaît une aggravation sans précédent de la crise multidimensionnelle caractérisée par une situation socio-économique désastreuse empirée par la crise énergétique. Ce, avec une situation d'insécurité grandissante sur presque toute l'étendue du territoire malien, avec une violence devenue banale ayant pour conséquence un flot de morts, de réfugiés et de déplacés internes. Egalement, la reprise des hostilités entre le Gouvernement

de Transition et une partie des mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation réunis au sein du CSP-PSD.

Dans la même déclaration, la CODEM indique qu'avant la reprise des hostilités entre le Gouvernement et le CSP-PSD, les FAMa faisaient déjà face aux groupes terroristes de l'EIGS (dans la région de Ménaka et dans la zone des trois frontières) et du JNIM (dans les régions du Nord et du centre, avec des

incursions sporadiques dans les autres régions). Et de réaffirmer son soutien indéfectible et ferme à l'Armée dans sa lutte contre le terrorisme.

« Par conséquent, les affrontements armés entre les FAMA et le CSP-PSD renforcent logiquement le JNIM et l'EIGS dans leurs funestes desseins. De toute évidence, l'occupation de toutes les ex-emprises de la MINUSMA ne saurait être la fin du conflit. C'est plutôt le départ d'une aventure pleine de douleurs pour notre peuple. Le focus sur la menace CSP-PSD met en berne la lutte existentielle contre l'hydre terroriste qui tisse patiemment sa toile et qui est en train d'émailler

l'ensemble du territoire » a regretté le Parti.

Ainsi, la CODEM demeure convaincu que décréter un Cessez-le-feu avec le CSP- PSD afin de donner une chance aux négociations, loin d'affaiblir la Transition, ne ferait que renforcer la posture d'hommes d'État de ceux qui la dirigent.

Organisation d'élections transparentes comme solution à ces crises

Par ailleurs, le Parti de Poulôh affirme que la crise énergétique est la résultante de plusieurs années de politique de l'autruche ayant creusé des gaps entre les recettes générées par l'EDM et les

charges supportées. Remédier à ce problème, dit cette formation politique, nécessite une réforme structurelle profonde qu'un pouvoir de Transition n'a ni le temps, ni les moyens d'entreprendre. Pour lui, la solution la plus viable à la crise énergétique et aux différentes crises que traverse le Mali se trouve dans l'organisation d'élections transparentes dans les délais convenus avec le peuple malien et la communauté internationale, afin de permettre au pays de retrouver un ordre constitutionnel normal et renouer avec l'ensemble de nos partenaires.

Par Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut

Rapport 2022 du bureau du BVG : L'envol de la corruption au Mali

Le contenu du Rapport 2022 du Bureau du Vérificateur général révèle que la corruption se porte toujours à merveille au Mali.

La loi instituant le Vérificateur général invite à remettre chaque année au chef de l'Etat, un rapport faisant la synthèse des observations, analyses, critiques et suggestions pour la période de référence. C'est pour accomplir ce devoir légal que le Végal a remis la semaine dernière une copie du rapport 2022 du Bureau du vérificateur général (BVG).

Le Rapport annuel 2022 prend en compte les saisines reçues des citoyens, des organisations de la société civile et du gouvernement. Il est riche de 36 missions de vérification et d'évaluation de politiques publiques qui ont concerné des services de l'Administration centrale, des organismes personnalisés, des collectivités territoriales, des projets et des politiques publiques. Ces missions se répartissent en



23 vérifications financières et de conformité ; 3 vérifications de performance ; 8 vérifications de suivi des recommandations ; 2 évaluations de politiques publiques.

Ces missions de vérification et d'évaluation de politiques publiques, affirment le Vérificateur général ont été ordonnées dans divers secteurs de la vie de la Nation, tels que la Santé, le Transport, la décentralisation, l'Energie et l'Eau, le Développement rural, l'Environnement, le Secteur minier et les technologies de l'Information et de la communication.

Le rapport annuel 2022 fait également état des activités de renforcement des capacités professionnelles du personnel et des partenariats et synergies développés, durant la période de référence.

Pour le Végal, les différentes vérifications menées au cours de l'année 2022, ont mis en relief « un certain nombre de dysfonctionnements et de lacunes qui entament notamment l'image des entités auditées. Les vérifications financières et de conformité ont mis en exergue des irrégularités administratives et financières qui, en comparaison avec celles effectuées en 2021, sont presque tendanciennes ».

Les irrégularités administratives dit-il, feront l'objet de vérifications de suivi des recommandations par le Bureau.

Quant aux irrégularités financières, selon le rapport, elles ont fait l'objet de dénonciation et de transmission aux autorités judiciaires.

Certaines de ces irrégularités financières, en raison de leur caractère fiscal ou douanier, ont été transmises à la direction générale des Impôts ou à la direction générale des Douanes.

Ainsi, au cours de l'année 2022, le Bureau a transmis 21 dossiers au Président de la Section des Comptes de la Cour suprême. Pendant la même période, il a également dénoncé 22 dossiers aux Procureurs de la république près les

Tribunaux de Grande instance de la Commune III du district de Bamako, de Kayes et de Mopti, chargés du Pôle Economique et Financier.

En outre, compte tenu de leur caractère fiscal ou douanier, 3 dossiers ont été transmis à la direction générale des Impôts pour redressement et recouvrement des droits d'enregistrement et des redevances de régulation et 1 dossier à la direction générale des Douanes pour recouvrement de droits.

Situation des dénonciations

La situation des dénonciations se présente comme suit : 17 dossiers au Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle économique et financier ; 2 dossiers au Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Kayes, chargé du Pôle économique et financier ; 3 dossiers au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Mopti, chargé du Pôle économique et financier.

Les exemplaires des 22 dossiers ont été transmis au directeur général du Contentieux de l'Etat pour suivi et défense des intérêts de l'Etat.

L'évolution de la situation de traitement de ces dossiers se présente comme suit : sur les 17 dossiers dénoncés au Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle économique et financier, 8 ont fait l'objet d'ouverture d'enquête et se trouvent au niveau de la brigade économique et financière et les 9 autres sont en cours de traitement ; les 2 dossiers dénoncés au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kayes, chargé du Pôle économique et financier, sont en cours de traitement ; les 3 dossiers dénoncés au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Mopti, chargé du Pôle économique et financier, sont également en cours de traitement.

Il faut signaler que la création et

l'opérationnalisation, en 2023, du Pôle national économique et financier apporte une célérité notoire dans le traitement des dénonciations, a laissé entendre le Végal.

Suite judiciaire transmis à la Cour suprême

En ce qui concerne les suites judiciaires des dossiers transmis au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême : 5 dossiers ont été déférés au Parquet Général de la Cour Suprême, et 11 ont fait l'objet d'examen par les Chambres de la Section des Comptes.

S'agissant des vérifications de suivi de la mise en œuvre des recommandations, au nombre de 8, elles ont porté sur les recommandations de vérifications réalisées en 2018, 2019 et 2020. Ces missions totalisent 130 recommandations sur lesquelles 30 sont non applicables.

Ainsi, le suivi des 100 recommandations applicables a donné les résultats ci-après : 56 entièrement mises en œuvre, soit 56% ; 13 partiellement mises en œuvre, soit 13% ; 31 non mises en œuvre, soit 31%.

Taux des recommandations 56%

A l'analyse, le taux des recommandations entièrement mises en œuvre est passé de 52,58 % en 2021 à 56% en 2022.

La loi qui institue le Vérificateur Général offre à nos compatriotes la possibilité de saisir le Bureau chaque fois qu'ils souhaitent une vérification en lui fournissant les informations nécessaires. Dans cette optique, le Bureau a reçu, en 2022, 41 saisines provenant du Gouvernement, des citoyens et des associations de lutte contre la corruption et la délinquance financière. La situation de ces saisines se présente comme suit : 7 ont fait l'objet de programmation de mission de vérification ; 9 ont été classées ; 25 sont en cours de traitement.

Djibril Diallo

Source : Arc en Ciel

Contrôle des pièces dans la circulation à Bamako : Quand des policiers sont la cause du désordre !

Outrepassant les prérogatives à eux assignés, plusieurs policiers intervenants dans le contrôle des pièces des engins à deux et quatre roues dans la circulation créent le désordre total. Au nom des réformes engagées par les autorités, il est grand temps que ces pratiques s'arrêtent.



A chaque grand carrefour de Bamako, capitale malienne, se trouve des postes de police. Les agents de ses postes ont pour mission essentielle, de réguler la circulation, mais également le contrôle des voitures, gros porteurs, des transports en commun (sotramas, taxis) et autres engins à deux roues qui ne sont pas en règle. C'est à dire dépourvus de visite technique, de l'assurance, de plaque minéralogique et ou de conducteurs sans permis de conduire...

A la matière, le policier doit demander à celui qu'il a sifflé de bien se garer afin de ne pas gêner la circulation et éviter les embouteillages. Mais, il s'avère que cette règle élémentaire connue et enseignée

pendant la formation pratique des policiers n'est pas du tout respectée. La triste réalité est que les policiers procèdent aux contrôles en pleine circulation sans se soucier des conséquences que cela peut engendrer. Souvent, il se trouve que le « contrôlé » refuse d'obtempérer. L'agent dans une colère noire, s'arrête devant la voiture ou il se donne le droit de monter à bord et d'exiger au chauffeur de conduire le véhicule au poste. C'est souvent le début d'une altercation en pleine circulation.

Si c'est un engin à deux roues qui est sifflé, très généralement, c'est la clé de la moto qui est retirée par le policier. Là, également, on assiste souvent à des échauffourées entre

policiers et conducteurs de motos. Malheureusement, voilà la triste réalité entre policiers et conducteurs usagers des routes à Bamako. Et, cela n'est pas, souvent, sans conséquences dramatiques. On se souvient que cette façon de contrôler, c'est-à-dire faire le forçage à coûté la vie et blessés des policiers dans la circulation.

A-t-on vraiment besoin de ce genre de manœuvres pour contrôler des voitures dans la circulation? Que disent les textes en la matière? Et, si la recherche du gain était aussi passée par là?

Mohamed Keita
Source : Arc en Ciel

Économie

La Chine va contrôler 71 % de la production de lithium en Afrique d'ici 2027

La Chine occupera une place prépondérante dans la production de lithium en Afrique au cours des prochaines années, selon une récente analyse de S&P Global Market Intelligence. Sur la vingtaine de projets de lithium qui sont en phase de développement sur le continent, S&P prévoit qu'au moins sept (07) entreront en production d'ici 2027, dont cinq (05) opérés par des entreprises majoritairement contrôlés par des capitaux chinois, soit environ 71 %.



Cette montée en puissance de Pékin permettra à l'Afrique de devenir le 3ème plus gros fournisseur de lithium au monde en 2027, dépassant l'Amérique du Nord, se logeant derrière l'Australie et l'Amérique du Sud. Les analystes de S&P s'attendent notamment à ce que l'offre du continent en métal blanc soit multipliée par 24 entre 2022 et 2027, passant d'un peu plus de 11 600 tonnes d'équivalent carbonate de lithium (2 % de

l'offre mondiale) à plus de 275 000 tonnes (12 % de l'offre mondiale). Une croissance qui sera soutenue par des gisements de classe mondiale comme Goulamina au Mali et de Manono en République démocratique du Congo (RDC).

Métal stratégique pour la transition énergétique, le lithium cristallise aujourd'hui l'attention des investisseurs mondiaux en Afrique. Le continent est, en effet, appelé à

jouer un rôle essentiel dans cette transition, compte tenu de ses importantes réserves et de leur état relativement sous-exploité. L'offensive des entreprises chinoises sur le lithium africain a démarré en 2021 et vise, selon S&P, à sécuriser l'approvisionnement de l'empire du milieu dans le sillage de la transition énergétique.

La dernière transaction d'envergure en date concerne le projet de

lithium de Manono en RDC, l'un des plus importants au monde, dont le développement et l'exploitation ont été confiés à la société chinoise Zijin par le gouvernement congolais au détriment de l'Australien

AVZ Minerals. En la matière, l'occident semble avoir accusé un gros retard et tente aujourd'hui. «De plus en plus, l'Europe et les États-Unis considèrent l'Afrique comme une source d'approvisionnement

en minerais essentiel, mais ont jusqu'à présent réalisé des progrès limités», indique l'agence américaine.

Avec A.Ouattara/Malijet.com

Union européenne : Bientôt possible de faire une demande de visa pour l'espace Schengen en ligne

Les demandeurs de visas pour des pays de l'espace Schengen pourront effectuer leurs démarches en ligne sur une plateforme européenne unique.

L'Union européenne en marche vers la modernité. Le Conseil de l'UE a adopté lundi la possibilité pour les demandeurs de visas pour des pays de l'espace Schengen d'effectuer leurs démarches en ligne sur une plateforme européenne unique. Aucune date n'est encore fixée pour l'application de ces nouvelles règles. Elle dépendra de l'aboutissement des travaux techniques pour la mise en place de cette plateforme.

Dans la plupart des cas, les demandes de visa Schengen (pour des séjours de 90 jours maximum) pourront se faire exclusivement sur la plateforme. Les rendez-vous au centre de visa ou au consulat ne resteront nécessaires que pour les premières demandes de visas, pour les personnes dont les données biométriques ne sont plus valables et pour celles qui ont un nouveau passeport.

Plus rapide, plus efficace

La vignette actuelle sera remplacée par un visa numérique, sous la forme d'un code-barres. « La possibilité de demander un visa Schengen en ligne constituera une grande amélioration », s'est félicité le ministre espagnol de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska, dont le pays exerce la présidence



semestrielle du Conseil de l'UE. « Elle simplifiera le processus de demande pour les voyageurs et, dans le même temps, allégera la charge des administrations nationales, qui seront en mesure de répondre plus rapidement et plus efficacement », a-t-il souligné dans un communiqué.

Aujourd'hui, 27 pays européens délivrent des visas Schengen (en tant

que membres de l'espace Schengen) : 23 des 27 États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Les citoyens d'une soixantaine de pays, dont les États-Unis, le Canada, le Brésil, l'Australie et le Royaume-Uni sont dispensés de visa pour les courts séjours dans l'espace Schengen.

Source : 20 Minutes

Le sport

Un vecteur d'amitié



La diplomatie sportive entre la Chine et l'Afrique : un partenariat couronné de succès.

Des passionnés sud-africains pratiquent le wushu chinois à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 21 février 2015. (VCG)

La renommée de la diplomatie du tennis de table est telle qu'elle a pavé la voie à la reprise des relations diplomatiques sino-américaines après une pause de vingt ans. Cet épisode marquant a non seulement renforcé les liens entre les nations, mais a également redessiné le paysage international.

Ce que beaucoup ignorent, c'est que cette stratégie de diplomatie par le

tennis de table avait déjà été mise en œuvre bien avant, lors de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et plusieurs pays africains dans les années 1950 et 1960. En réalité, la diplomatie sportive entre la Chine et l'Afrique a toujours été un levier essentiel pour resserrer les liens entre ces deux acteurs.

La diplomatie sportive comme facette de la diplomatie publique

L'aventure de la diplomatie sportive entre la Chine et l'Afrique

remonte aux années 1950. En 1957, le monde a été captivé par l'équipe féminine chinoise de tennis de table, qui s'est hissée à la troisième place lors des 24e Championnats du monde de tennis de table en Suède. Suite à cet exploit, l'Égypte, ayant noué des relations diplomatiques avec la Chine moins d'une année auparavant, a invité l'équipe à la visiter, inaugurant ainsi l'ère de la diplomatie sportive sino-africaine.

Afin de consolider les liens sino-africains et d'intensifier l'amitié entre ces deux territoires, de



Lors du semi-marathon de Beijing 2023, le Kényan Brian Kwemai Kirui (2e à droite) établit un nouveau record masculin avec un temps de 59 minutes et 37 secondes, le 16 avril. (CNSPHOTO)

1963 à 1965, le Premier ministre Zhou Enlai a mené des délégations chinoises lors de trois tournées amicales dans dix pays africains, y compris l'Égypte, l'Algérie, et le Maroc. Durant un séjour au Ghana, le Premier ministre Zhou a partagé un moment de tennis de table avec le Président ghanéen Kwame Nkrumah, tandis que le vice-Premier ministre Chen Yi, également présent, s'est improvisé arbitre. Ce moment, empreint de convivialité et d'émotion, est gravé dans les annales. Ces événements, où la diplomatie sportive s'incarne à travers des figures de proue, sont devenus légendaires et demeurent dans la mémoire des générations futures.

Le regretté Président sud-africain, Nelson Mandela, affirmait que le sport

possède le pouvoir de transformer le monde. Ces mots illustrent parfaitement la valeur intrinsèque du sport. Grâce à son charisme et à son rayonnement international, M. Mandela a joué un rôle déterminant dans le succès de l'organisation de la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud. Ce moment phare a braqué les projecteurs sur le pays et sur l'Afrique tout entière, galvanisant les Africains à s'unir en faveur du progrès national et continental.

Le défunt Président camerounais, Ahmadou Ahidjo, était passionné de football. Il l'a ardemment soutenu, contribuant significativement aux succès internationaux du Cameroun. De son côté, George Weah, considéré comme l'un des meilleurs

footballeurs africains de l'histoire, a été le premier Africain à décrocher le titre de Joueur de l'année FIFA. Par la suite, sa popularité l'a conduit à la présidence du Libéria, où il œuvre pour le développement national, s'appuyant sur son influence internationale.

Plusieurs dirigeants africains partagent un enthousiasme pour le football. Lors de célébrations marquant l'inauguration de stades construits avec le concours de la Chine, des matchs amicaux contre des équipes chinoises sont souvent organisés. George Weah assiste régulièrement à ces rencontres, témoignant ainsi de sa gratitude envers la Chine pour son engagement dans le renforcement des relations bilatérales.

Le Président chinois, Xi Jinping, valorise particulièrement la diplomatie sportive sino-africaine. Le 22 juillet 2018, lors de sa visite officielle au Sénégal, il a, avec le Président sénégalais Macky Sall, inauguré l'Arène nationale de lutte, édifiée avec le soutien de la Chine. Ils ont également assisté à des démonstrations de lutte traditionnelle sénégalaise. Cette arène est le symbole de la coopération sino-sénégalaise et représente le premier complexe dédié à la lutte en Afrique. M. Xi a salué cette réalisation comme le témoignage vivant de l'amitié sino-sénégalaise et a exprimé la volonté de la Chine de collaborer étroitement avec le Sénégal pour valoriser et promouvoir les cultures traditionnelles, renforçant ainsi les échanges et la coopération bilatérale.

À l'aube de sa visite d'État au Rwanda le 22 juillet 2018, le Président Xi a partagé ses réflexions dans un article intitulé « La Chine et le Rwanda : une amitié plus haute que les montagnes », paru dans le journal rwandais The New Times. Dans cet écrit, il met en lumière la profonde amitié liant la Chine et le Rwanda. Il évoque notamment avec fierté le stade national Amahoro, œuvre chinoise, qui s'est illustré en accueillant de nombreux événements sportifs d'envergure et s'est affirmé comme un espace de loisirs prisé des Rwandais.

Une coopération institutionnalisée

Parmi les accords établis entre la Chine et divers pays africains,

ainsi qu'avec l'Union africaine, un nombre significatif met l'accent sur la coopération bilatérale et multilatérale dans le secteur sportif. Cette priorisation du sport dans les accords est une particularité dans les annales des relations internationales. En examinant les déclarations, plans, mécanismes et autres documents conjointement signés, l'omniprésence du terme « sport » est notable, illustrant sa croissante importance dans les relations sino-africaines.

Le deuxième document sur la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique, diffusé en 2015, stipule qu'en mettant l'accent sur les domaines clés et en visant l'efficacité, la Chine amplifiera les échanges et

Une course de bateaux-dragons organisée par le Centre culturel chinois à Maurice en 2018.
(CENTRE CULTUREL CHINOIS À MAURICE)



la coopération sportive avec l'Afrique, tout en continuant à soutenir le développement sportif sur le continent.

L'Agenda 2063, vision stratégique pour le développement africain, envisage une Afrique forte, résiliente et influente sur la scène mondiale. Son premier plan décennal (2014-2023) priorise la culture, les arts et le sport, reconnaissant ainsi le sport comme un pilier majeur du développement continental pour les cinquante années à venir.

La ratification des accords entre la Chine et l'Afrique, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, catalyse le dialogue sportif, intensifie les échanges et la coopération dans ce domaine et élargit les interactions culturelles et interpersonnelles entre les deux régions.

En 2017, un mécanisme d'échange de haut niveau a été établi entre la Chine et l'Afrique du Sud, le premier de ce genre avec un pays africain. Il comporte des clauses précises pour dynamiser la coopération sportive bilatérale. Suite à la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine en 2021 à Dakar, au Sénégal, les directives en matière d'échanges sportifs ont fixé des ambitions élevées, esquisant un avenir prometteur pour la coopération sportive sino-africaine. La diplomatie sportive sino-africaine a ainsi forgé une expérience innovante dans le cadre de son évolution institutionnelle.

Perspectives d'avenir

Au cours des dernières années, la collaboration entre la Chine et l'Afrique dans le contexte de l'initiative « la Ceinture et la Route » a connu un succès remarquable. La puissance globale de plusieurs pays africains a connu une montée progressive, accompagnée d'une sensibilisation accrue à l'importance du sport. Leur implication croissante dans les compétitions sportives régionales les positionne comme des acteurs majeurs du développement sportif en Afrique.

S'appuyant sur les principes de sincérité, de résultats effectifs, d'amitié et de bonne foi qui caractérisent sa politique envers l'Afrique, la Chine a soutenu les nations africaines et leurs populations dans la découverte de leur propre trajectoire en matière de développement sportif. Cette initiative a non seulement stimulé les échanges et renforcé la coopération sportive sino-africaine, mais elle a aussi ouvert d'immenses horizons pour l'essor du sport sur le continent africain.

À la veille des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Beijing 2022, face aux tentatives de certains pays aux desseins peu clairs envisageant un « boycott diplomatique » pour perturber ces événements, les nations africaines se sont unies résolument avec la Chine pour préserver la justice et promouvoir l'esprit olympique em-

preint de paix, d'amitié et d'unité. Ce geste souligne profondément la robustesse de l'amitié sino-africaine. Leur soutien à la Chine lors de l'organisation de ces jeux illustre la vision d'une communauté de destin commun entre la Chine et l'Afrique. Après six décennies de diplomatie axée sur le sport, les relations sportives sino-africaines ont évolué pour adopter une approche globale, diversifiée et multicanale, qui continue de s'intensifier. La diplomatie sportive sino-africaine, fondée sur les principes d'égalité, d'inclusion et de collaboration, offre de nouvelles perspectives, concepts et stratégies pour la réforme et l'évolution du système de gouvernance sportive mondial. Cela oriente le système vers une trajectoire plus équilibrée, juste et sensée. Les aspirations africaines à un développement sportif équitable incitent aussi la Chine à endosser un rôle prépondérant, incarnant ainsi une grande nation sportive engagée et responsable.

Le wushu a été intégré en tant qu'épreuve officielle aux Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026. C'est une première historique pour cet art martial chinois, enfin reconnu dans un événement olympique. Cette inclusion marque un moment mémorable et offre une occasion exceptionnelle pour enrichir les échanges culturels entre la Chine et l'Afrique.

L'auteur est professeur et directeur du Centre d'échanges et de recherche en sport, Institut de diplomatie.

www.malikile.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous avez envie de vous reconvertir, mais la peur vous paralyse. Vous tournez et retournez cette idée dans votre esprit sans parvenir à vous décider. Les astres vous invitent à vous lancer et vous aurez un déclic très prochainement. Les débuts ne seront pas faciles, il va vous falloir beaucoup d'énergie et de persévérance, mais vos efforts seront récompensés. Vous tirerez de cette aventure une très légitime fierté.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Il est grand temps de faire du ménage sur votre bureau. Arrêtez de procrastiner et mettez de l'ordre dès aujourd'hui ! Commencez par classer les feuilles volantes, puis les dossiers avant de vous attaquer à vos mails. On ne vous demande pas de tout boucler pour ce soir, mais au moins de faire du tri. Cela vous aidera à y voir plus clair dans vos tâches à accomplir et vous disposerez d'une ambiance plus propice à la concentration !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Au boulot, la compétition commence à gagner du terrain entre collègues. Chacun montre son plus bel aspect et tire la couverture à lui pour montrer aux supérieurs qu'il est le meilleur. Ne rentrez pas dans ce jeu-là. Soyez vous-même, réaliste sans trop en faire ni en vous sous-estimant. Cette carte-là sera bien plus valorisée et surtout, vous restez droite dans vos bottes, comme on dit. On croit en soi, et on le montre, mais sans écraser les copains.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Que vous soyez en poste ou que vous cherchiez un travail, la journée vous semblera compliquée. Rien ne se passera comme vous l'aviez prévu. Vos interlocuteurs vous paraîtront tous plus idiots les uns que les autres. Impossible de bien travailler dans ces conditions ! Ne vous énervez pas, les choses vont s'améliorer dans les jours qui viennent. Alors, faites une pause, et attendez demain. Tout ira beaucoup mieux.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le ciel est favorable au changement. Votre investissement sans faille est reconnu par votre hiérarchie qui n'hésite pas à vous confier des projets délicats. Vous qui souhaitiez gravir les échelons, c'est le moment d'en parler. Il est temps que votre persévérance et votre grande implication soient récompensées. Si vous pensiez à une mutation, il sera difficile pour votre supérieur de vous la refuser.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ne saurez plus vraiment où donner de la tête, aujourd'hui, tant les dossiers à gérer sont nombreux. Appuyez-vous sur votre talent d'organisation et de coordination pour tirer le meilleur de vous-même. Rien n'est insurmontable, à condition d'établir un plan de bataille digne de ce nom. Soyez méthodique et patient pour parvenir à vos fins, la route est longue, mais les satisfactions seront nombreuses, ressourcez-vous après un tel effort.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Faites attention au surmenage... Vous avez accepté de nombreuses missions dernièrement parce que vous avez du mal à dire non. Il est primordial que vous appreniez à vous écouter, sinon votre corps risque de vous lâcher. Alors, si l'on vous sollicite abusivement, dites poliment, mais fermement que vous ne pouvez pas répondre à cette demande. Prenez soin de vous, car personne ne le fera à votre place !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous êtes en position de force pour négocier aujourd'hui. Ce pouvoir vous réjouit, mais attention qu'il ne vous brûle pas les doigts. Vous n'aurez pas beaucoup de fenêtres de tir pour exprimer vos envies, qu'elles portent sur une augmentation, une évolution de vos tâches, ou qu'elles impliquent l'ensemble de votre équipe. Pesez le pour et le contre avant de faire vos demandes, l'impact est important.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous essayez de mettre les bouchées doubles. C'est louable. Comme tout le monde, vous devez payer vos factures, et vous misez sur votre zèle pour obtenir un extra. Quelques centaines d'euros vous iraient parfaitement pour financer vos projets de voyage. Pas question pour vous de tout sacrifier au travail. Ce n'est pas parce que vous fournissez des efforts en ce moment que vous ne pensez pas à la détente et au confort. Cela viendra dans un second temps !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Débordé il n'y a encore pas si longtemps, vous allez enfin pouvoir souffler ! Une accalmie se profile à l'horizon et votre rythme de travail sera moins effréné. C'est le moment de revenir à vos tâches essentielles et à ce qui fait votre force au bureau. Profitez également de la période pour revoir vos objectifs et demander un entretien à votre hiérarchie. Celle-ci pourrait revoir votre salaire à la hausse.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes aujourd'hui en pleine forme et donc d'une efficacité redoutable. C'est le moment de vous occuper des quelques dossiers en retard qui traînent sur votre bureau et de faire toutes ces petites tâches qui vous rebutent. Ce soir, après avoir récolté quelques félicitations de la part de ceux qui travaillent avec vous, vous serez satisfait de votre journée productive et vous pourrez goûter à un repos bien mérité.



Poisson (19 février - 21 mars)

La journée qui démarre se déroulera sous le signe de l'enseignement. Un supérieur, un mentor, viendra vous épauler et vous ouvrira les yeux sur des perspectives différentes ou des méthodes de travail renouvelées. Voilà de quoi décupler votre productivité. Gardez les yeux grands ouverts et prenez des notes, cette journée sera un tremplin pour acquérir de nouvelles compétences et monter en grade, ne passez pas à côté d'une telle opportunité.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé
Kamena lève le voile!

1274 Malikilé
Les enfants de Badalabougou servis

1275 Malikilé
Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

1276 Malikilé
La grosse arnaque!

1277 Malikilé
242 filles et femmes installées

1278 Malikilé
De quoi ont peur les pays de la zone franc?

1279 Malikilé
Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

1280 Malikilé
Les travaux débute aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23